

11 juillet 2016

Accord

Concernant l'adoption de prescriptions techniques uniformes applicables aux véhicules à roues, aux équipements et aux pièces susceptibles d'être montés ou utilisés sur un véhicule à roues et les conditions de reconnaissance réciproque des homologations délivrées conformément à ces prescriptions*

(Révision 2, comprenant les amendements entrés en vigueur le 16 octobre 1995)

Additif 98 : Règlement n° 99

Révision 3 – Amendement 2

Complément 11 à la version initiale du Règlement – Date d'entrée en vigueur : 18 juin 2016

Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des sources lumineuses à décharge pour projecteurs homologués de véhicule à moteur

Le présent document est communiqué uniquement à titre d'information. Le texte authentique, juridiquement contraignant, est celui du document ECE/TRANS/WP.29/2015/81.



Nations Unies

* Ancien titre de l'Accord : Accord concernant l'adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur, en date, à Genève, du 20 mars 1958.

GE.16-11509 (F) 131216 161216



Merci de recycler



Annexe 1,

Liste des catégories de sources lumineuses à décharge et des numéros des feuilles appropriées, lire :

«

<i>Catégorie de source lumineuse à décharge</i>	<i>Numéro de feuille</i>
D1R	DxR/1 à 7
D1S	DxS/1 à 6
D2R	DxR/1 à 7
D2S	DxS/1 à 6
D3R	DxR/1 à 7
D3S	DxS/1 à 6
D4R	DxR/1 à 7
D4S	DxS/1 à 6
D5S	D5S/1 à 5
D6S	D6S/1 à 5
D8R	D8R/1 à 6
D8S	D8S/1 à 5
D9S	D9S/1 à 5

. ».

Liste des feuilles pour les sources lumineuses à décharge, avec leur ordre dans la présente annexe, lire :

«

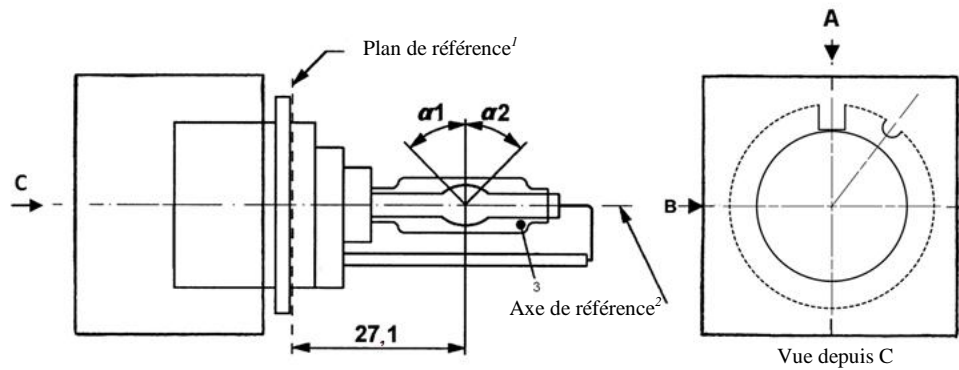
<i>Numéro de feuille</i>
DxR/1 à 7 (Feuille DxR/6 : deux pages)
DxS/1 à 6
D5S/1 à 5
D6S/1 à 5
D8R/1 à 6
D8S/1 à 5
D9S/1 à 5

. ».

Ajouter après D8S/5 les nouvelles feuilles D9S/1 à 5, ainsi conçues (voir les pages suivantes ; à raison d'une page par feuille) :

Les dessins ont pour seul but d'illustrer les principales dimensions (en mm) de la source lumineuse à décharge.

Figure 1
Catégorie D9S – Culot PK32d-9



¹ Le plan de référence est défini par les points de la surface de la douille où viennent reposer les trois bossages de l'anneau du culot.

² Voir feuille D9S/2.

³ Lorsqu'elle est mesurée à une distance de 27,1 mm du plan de référence et par rapport au centre de l'ampoule intérieure, l'excentricité de l'ampoule extérieure doit être inférieure ou égale à 1 mm.

Figure 2
Définition de l'axe de référence¹

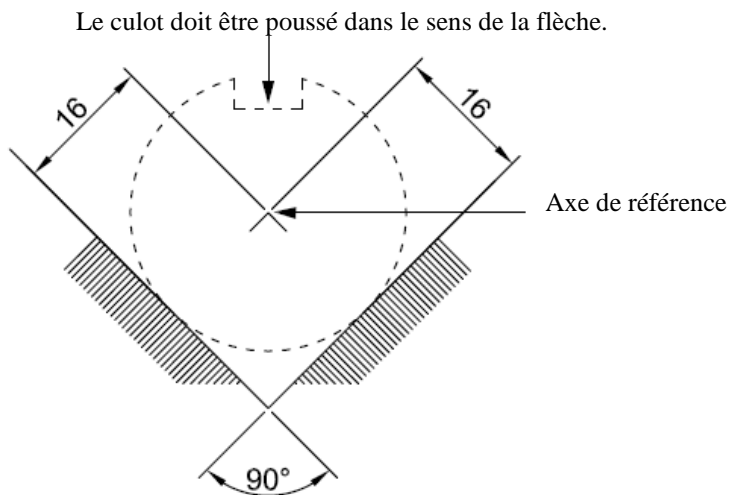
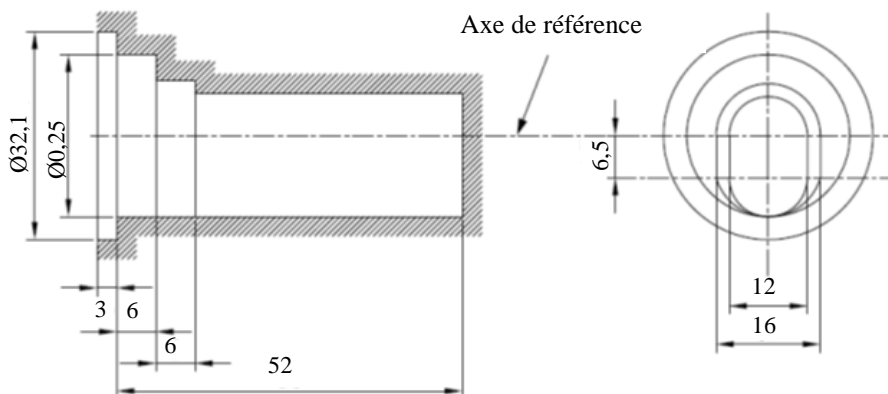


Figure 3
Dimensions maximales de la lampe²



¹ L'axe de référence est perpendiculaire au plan de référence et traverse les intersections des deux lignes parallèles comme indiqué sur la figure 2.

² L'ampoule et les supports en verre ne doivent pas dépasser les dimensions de l'enveloppe comme cela est indiqué sur la figure 3. L'enveloppe est concentrique à l'axe de référence.

Catégorie D9S

Feuille D9S/3

Dimensions		Sources lumineuses de fabrication courante		Sources lumineuses étalon	
Position des électrodes		Feuille D9S/4			
Position et forme de l'arc		Feuille D9S/5			
α_1, α_2^1		55° min.		55° min.	
D9S : Culot PK32d-9 Suivant la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-111-5)					
Caractéristiques électriques et photométriques					
Tension nominale du ballast	V	12 ²		12	
Puissance nominale	W	27	35	27	35
Tension d'essai	V	13,5		13,5	
Tension normale de la lampe	V	34 ± 6	38 ± 8	34 ± 4	38 ± 4
Puissance normal de la lampe	W	27 ± 3	35 ± 3	27 ± 0,5	35 ± 0,5
Flux lumineux normal	lm	2 000 ± 300	3 000 ± 450	2 000 ± 100	3 000 ± 150
Coordonnées chromatiques	Valeur normale		x = 0,375	y = 0,375	
	Zone de tolérance ³	Dans les limites	x = 0,345	y = 0,150 + 0,640 x	
			x = 0,405	y = 0,050 + 0,750 x	
		Points d'intersection	x = 0,345	y = 0,371	
			x = 0,405	y = 0,409	
		x = 0,405	y = 0,354		
		x = 0,345	y = 0,309		
Durée d'extinction avant le réamorçage à chaud	s	10		10	

¹ La partie de l'ampoule délimitée par les angles α_1 et α_2 doit être la partie qui émet la lumière. Elle doit avoir une forme aussi homogène que possible et être exempte de toute distorsion optique. Cette règle s'applique à toute la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles α_1 et α_2 .

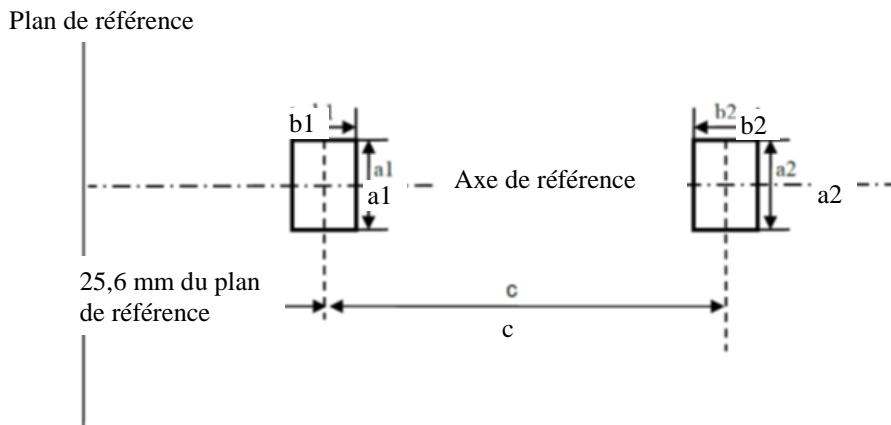
² Les ballasts peuvent avoir des tensions d'application autres que 12 V.

³ Voir l'annexe 4.

Position des électrodes

Cet essai permet de déterminer si les électrodes sont placées correctement par rapport à l'axe de référence et au plan de référence.

Vue de côté et de dessus (schéma) :



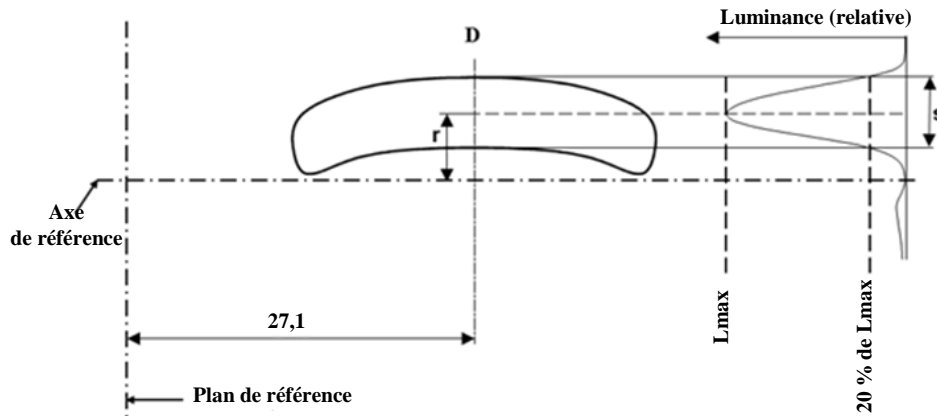
Orientations pour les mesures : la source lumineuse est vue de côté et de dessus.

Dimensions en mm	Sources lumineuses de fabrication courante	Sources lumineuses étalon
a1	0,30	0,20
a2	0,50	0,25
b1	0,30	0,15
b2	0,60	0,30
c	3,00	3,00

Le point de raccordement de l'arc à l'électrode la plus proche du plan de référence doit être placé dans la zone définie par a1 et b1. Le point de raccordement de l'arc à l'électrode la plus éloignée du plan de référence doit être placé dans la zone définie par a2 et b2. Ces données géométriques sont valides pour un fonctionnement à 27 W et à 35 W.

Position et forme de l'arc

L'essai ci-dessous sert à déterminer la forme de l'arc et sa position par rapport à l'axe et au plan de référence en mesurant sa courbure et la diffusion dans la section transversale, à 27,1 mm du plan de référence.



Distribution relative de la luminance dans la section transversale verticale D.

La réforme de l'arc n'est représentée qu'à titre d'illustration.

Orientations pour les mesures : la source lumineuse est vue de côté.

Lorsque la distribution relative de la luminance est mesurée au centre de la section transversale, comme indiqué dans le dessin ci-dessus, la valeur maximale doit se trouver à une distance r de l'axe de référence. Le point où la luminance est de 20 % de la valeur maximale doit être situé dans le secteur s. Ces données géométriques sont valides pour un fonctionnement à 27 W et à 35 W.

Dimensions en mm	Source lumineuse de fabrication courante	Source lumineuse étalon
r (courbure de l'arc)	0,35 +/- 0,25	0,35 +/- 0,15
s (diffusion de l'arc)	0,80 +/- 0,25	0,80 +/- 0,15

. ».